



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**
Service technique

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Non Navigable

Travaux de désembâclement de la rivière Aisne

2023

Compte-rendu de la réunion du 21 septembre 2023

Lieu :	Pont de Neufchâtel-sur-Aisne à 14h00			
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :		
Syndicat du Bassin versant de l'Aisne Non Navigable	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Forêts-et-Paysages		
Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
GILET Rémy	Président du SIGMAA	×		
LARGET Jonathan	Union des Syndicats de rivières	×		
SCHLOSSER Joël	DRIEAT (police de l'eau)			×
MENILLET Paul-Henry	DDT (gestionnaire du DPF)			×
AUBERT Gérard	Commune de Neufchâtel-sur-Aisne	×		
LAURENT Sébastien	Forêts-et-Paysages	×		
2 Représentants	AAPPMA locales	×		

- Cette réunion de piquetage concerne les travaux de désembâclement 2023 sur la rivière Aisne entre Evergnicourt et Condé-sur-Aisne. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Forêts-et-Paysages – (siège : ZA des Warrennes – D602 – 59330 BEAUFORT).

SITUATION ACTUELLE :

Suite au diagnostic des embâcles réalisés par l'entreprise MASCITTI durant le mois de juin 2023, 11 embâcles prioritaires, présentant un risque ont été inventoriés et doivent être traités par l'entreprise Forêts-et-Paysages.

La localisation de ces embâcles est disponible au lien suivant (seuls les points en rouge seront enlevés, c'est-à-dire les points 2, 6, 11, 16, 39, 48, 81, 82, 88, 111 et 119) :

https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1cjsEX_9jTkpaCjhya_dLT_SFD0syLFU&usp=sharing

L'entreprise interviendra sur les embâcles depuis les rives de l'Aisne à l'aide d'une pelle hydraulique et d'une équipe de bucheron. Ils interviendront depuis la commune d'Evergnicourt jusqu'à la commune de Vailly-sur-Aisne.

Environ 10 jours avant le lancement des travaux, un courrier d'information sera envoyé par le maître d'ouvrage à l'ensemble des communes. Il devra être affiché en mairie, pour être visible du plus grand public.

DETAIL DES TRAVAUX :

L'entreprise interviendra à partir du **lundi 16 octobre 2023**, afin de nettoyer le cours d'eau, et déposera les arbres en sommet de berge. Les propriétaires riverains devront donc les débiter et les évacuer avant la montée des eaux.

Le retrait des embâcles sera effectué de la manière suivante :

- Les embâcles problématiques en zones urbanisés sont entièrement retirés (ex du pont de Neufchâtel-sur-Aisne). L'entreprise devra évacuer les déchets non naturels dans un centre de traitement conforme à la réglementation. Les produits ligneux seront évacués sur une parcelle à proximité et broyés sur place.
- Les embâcles problématiques en zones naturelles ou agricoles sont entièrement retirés et déposés en sommet de berge. Les troncs et branches dont le diamètre est inférieur à 8 cm feront l'objet d'une élimination par broyage. Les troncs ou branches dont le diamètre est supérieur à 8 cm seront laissés en sommet de berge à destination des propriétaires riverains.
- Les embâcles non problématiques sont conservés dans le lit de l'Aisne afin de diversifier les habitats aquatiques et préserver la biodiversité.



Embâcle au niveau du pont de Neufchâtel-sur-Aisne

FINANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE :

- Montant du diagnostic : **3 600 € TTC**
- Montant des travaux : **20 376 € TTC**
- Maitrise d'œuvre : **USAGMA**
- Maitrise d'ouvrage : **Syndicat du bassin versant de l'Aisne Non Navigable**
- Entreprise : **Forêts et Paysages**
- Les travaux sont entièrement financés par la **Direction Départemental des Territoires (DDT)** de l'Aisne.



REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. LAURENT Sébastien – Entreprise Forêts-et-Paysages 07.76.01.80.28
 - M. LARGET Jonathan – Union des syndicats..... 03.23.20.36.74

Le service technique,



Jonathan LARGET

Animateur milieux aquatiques

Responsable du service

10 rue du Bon Puits

02000 Chivy-lès-Etouvelles

Tel. : 03.23.20.36.74 – LD : 03.23.20.36.10

Port. : 06.64.89.92.54

Mail : j.larget@griv.fr

Retrouvez-nous sur : www.union-des-syndicats.fr